



DISCOURS DE MADAME LE MAIRE

Rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité qui comporte trois points bien précis :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014;
2. Les indications préliminaires des résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2015;
3. Les orientations du budget 2016.

1) LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

Le rapport sur les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2014 a été préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013	423 696 \$
Surplus de l'exercice financier 2014	<u>10 538 \$</u>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014	434 234 \$

Les membres du conseil ont convenu de réserver de ce surplus un montant de 55 000 \$ pour l'exercice financier 2015. Donc, en date du 31 décembre 2014, le surplus accumulé non affecté s'élevait à **379 234 \$**.

2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

<i>Les indications pour 2015 sont :</i>	Budget 2015	1 043 882 \$
	Recettes au 31-10-2015	1 093 400 \$
	Dépenses au 31-10-2015	895 024 \$

Les revenus et dépenses ont été effectués selon les prévisions budgétaires projetées.

Plusieurs dépenses d'immobilisations non prévues au budget ont dû être effectuées au cours de l'année. Le Conseil a résolu de transférer du surplus accumulé non affecté au fonds d'administration un montant de 36 000 \$ pour couvrir ces dépenses.

Considérant qu'il reste deux mois d'ici la fin de l'année et que plusieurs dépenses sont encore à effectuer avant que ces résultats ne soient confirmés, nos projections permettent d'anticiper un léger surplus pour l'exercice en cours.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus en 2015 (en date du 31 octobre 2015) :

Transport Fafard	Enlèvement de la neige et transport de sel	53 806,66 \$
------------------	--	--------------

Projets d'immobilisations réalisés en 2015 (dépenses nettes effectuées en 2015) :

Réseau d'assainissement des eaux usées (en 2015)	783 652,99 \$
Remplacement de puisards sur la rue Fredette	14 745,03 \$
Remorque dompeur pour travaux de voirie	6 946,52 \$
Défibrillateur	1 538,07 \$
Génératrice pour travaux de voirie	1 312,34 \$
Installation d'une clôture et d'une barrière – Terrain station d'épuration des eaux usées	8 089,22 \$
Remplacement d'une glissière de sécurité au 5 ^e rang	10 107,85 \$
Remplacement du copieur couleur	7 781,59 \$
Réhabilitation de la rue de l'École	facture non reçue
Réfection du stationnement devant le bureau municipal	facture non reçue

Projet réseau d'assainissement des eaux usées – zone urbaine

Les dépenses effectuées à date pour le réseau d'assainissement des eaux usées totalisent 4 951 831,41 \$.

Afin de réduire les coûts de ce projet, le conseil municipal a résolu d'imputer la somme totale de 653 317 \$ du programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence. (TECQ 2010-2013 : 253 317 \$ et TECQ 2014-2018 : 400 000 \$).

Nous recevrons également du programme Fonds Chantiers Canada-Québec un montant de subvention de 3 315 000 \$.

Les branchements au réseau d'égout ont débutés en mai 2015. Jusqu'à date, 50 % des propriétés ont été branchés. Tous les propriétaires de résidences situées au village, ont **jusqu'au 26 mai 2016** pour procéder au branchement. Avant les travaux, vous devez **obtenir un permis** au bureau municipal. Pour plus d'informations, contactez-nous au 450-792-3190.

2. Rémunération des membres du conseil

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le Conseil. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Mme Francine Morin	Rémunération et allocation de dépenses du maire MRC des Maskoutains (préfet) R.A.R.C.	7 288,20 \$/an 20 655,48 \$/an 94,04 \$/réunion
M. Mario Jussaume	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller Délégué à la MRC les Maskoutains Délégué substitut à la Régie des déchets	2 429,40 \$/an 6 885,00 \$/an 96,05 \$/réunion
Mme Marie Eve Leduc	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller Délégué à la R.A.R.C.	2 429,40 \$/an 94,04 \$/réunion
M. Éric Delage	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 429,40 \$/an
Mme Josée Mathieu	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 429,40 \$/an
Mme Emmanuelle Bagg	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 429,40 \$/an
M. Guy Robert	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller Délégué à la Régie des déchets	2 429,40 \$/an 96,05 \$/réunion

3) LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016

Les membres du conseil approuveront les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 dans le cadre d'une séance spéciale qui se tiendra au début de décembre prochain.

L'année 2016 sera le premier exercice du rôle triennal d'évaluation. L'évaluation imposable des immeubles s'élèvera à 133 417 600 \$ comparativement à 2015 qui était de 101 642 500 \$.

La variation des valeurs imposables est attribuable en grande partie à la hausse d'évaluation des terrains. Le rôle d'évaluation est disponible pour consultation durant les heures régulières du bureau.

Subventions et transferts gouvernementaux

La subvention de 68 182 \$ que nous recevons du Gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier devrait être maintenue en 2016.

Le montant que nous recevons du *Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence de Canada-Québec* (TECQ 2014-2018) est de l'ordre de 547 575 \$ répartis sur cinq ans. Pour obtenir cette subvention, la municipalité doit investir dans ses infrastructures municipales un montant total de 74 340 \$. De ces montants, 400 000 \$ ont été affecté au réseau d'assainissement des eaux usées et 221 915 \$ seront affectés à l'amélioration des infrastructures de voirie locale.

Projets d'immobilisations pour 2016

En 2016, nous terminerons les travaux de pavage sur la rue Claing de la rue Gagné jusqu'à la limite des travaux ou ont été effectués les travaux d'assainissement des eaux usées.

Taux de taxation pour 2016

Nous nous attaquerons bientôt à la préparation du budget 2016. Étant donné la hausse de l'évaluation, les membres du conseil ont la ferme intention de faire tous les efforts nécessaires pour boucler le budget 2016 et ne pas augmenter la charge fiscale des contribuables.

Au printemps 2016 soit à la fin des travaux de mise en route de l'usine de traitement, nous procéderons au deuxième financement du réseau d'assainissement des eaux usées. La répartition sera effectuée telle qu'établie au règlement d'emprunt et les taux de taxes spéciales seront fixés comme il convient.

Nonobstant ce qui précède, nous allons tout mettre en œuvre afin que ce budget 2016 soit conforme aux attentes des contribuables et qu'il s'inscrive dans la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne le maintien de l'effort fiscal et l'amélioration de notre milieu de vie.

En terminant, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et vous invite à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant aux séances du conseil qui se tiennent tous les premiers lundi du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca et à nous suivre sur Facebook où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Francine Morin, Maire